

Pirates du XXIe siècle



En effet, comme si la plupart du monde vivait toujours sous l'égide de la couronne britannique, Mme le juge Sara Cockerill a avancé comme argument que le Royaume-Uni ne reconnaît pas l'exécutif vénézuélien et que donc, il ne doit pas respecter les décisions du conseil d'administration de la Banque Centrale du Venezuela.

Il s'agit de quelque 31 tonnes d'or dont la valeur est estimée à environ 1 milliard 900 millions de dollars. Elles sont déposées dans les chambres blindées de la Banque d'Angleterre mais elles appartiennent sans aucun doute au peuple vénézuélien. Depuis 2019, le Venezuela est empêché d'y avoir accès pour développer son économie.

Selon Mme Cockerill, le président vénézuélien serait Juan Guaidó, un parfait fiasco. Cette présomption démontre son ignorance absolue des lois et son manque total de respect envers l'ordre juridique d'autres nations.

Personne n'a élu Juan Guaidó. Absolument personne n'a émis un vote en sa faveur. Il n'a même pas été désigné par le Congrès vénézuélien comme son représentant.

C'est lui-même qui s'est autoproclamé président provisoire du Venezuela sur une place de Caracas. Tout de suite après, les États-Unis l'ont reconnu et contraint leurs alliés et serviteurs, y compris le Royaume-Uni de l'accepter en tant que tel.

Pour revenir au verdict de Mme Cockerill, il n'est pas étonnant que Londres adopte cette conduite. Il suffit de rappeler quelques-unes de ses décisions. La piraterie a été légalisée pour la première fois dans l'histoire sous le règne d'Henry VIII, au début du XVI^e siècle. Plus tard, sa fille Elisabeth I l'a élevée au rang d'institution.

Si l'on cherche avec soin on peut trouver ici ou là des monuments dressés à des corsaires cruels et sans pitié, comme Francis Drake qui s'est vu mériter la catégorie de «Sir» pour ses «contributions» au royaume.

Un autre criminel du même acabit, John Hawkins a été distingué et traité comme un commerçant notable après avoir ravagé les côtes africaines, chassé leurs habitants comme des animaux pour ensuite les vendre en qualité d'esclaves dans les Caraïbes.

Il serait utile que bon nombre de gouvernements prennent conscience de cette histoire, en tirent des leçons et les tiennent en compte à l'heure de prendre des décisions.

La mentalité corsaire de la couronne ne semble pas avoir changé. Il suffit de rappeler l'affaire des Malouines ou les demandeurs d'asile envoyés au Rwanda comme s'il s'agissait du bétail. S'ils ont été pirates une fois, il n'est pas surprenant qu'ils le soient pour toujours.

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/295209-pirates-du-xxie-siecle>



Radio Habana Cuba